

Valloire

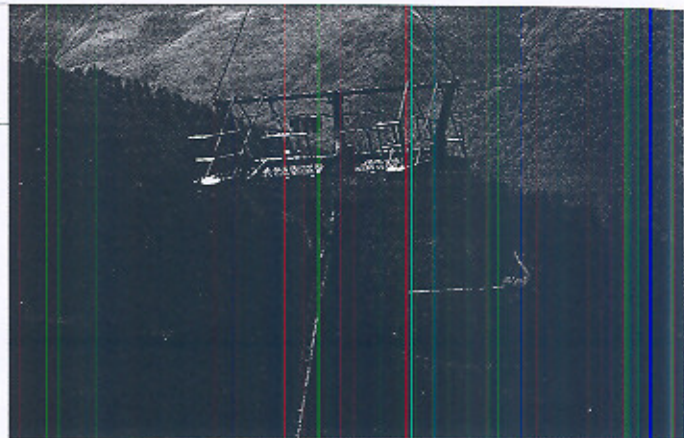
Une télécabine sur un plateau

La première station de Maurienne investit dans une télécabine 8 places et aménage un domaine débutants en altitude.

La construction de la télécabine du Crêt de la Brive, au centre de Valloire, est le résultat de nombreuses années de croissance ininterrompue. En effet, depuis 17 ans, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques, exploitées par la Régie touristique, a progressé régulièrement de 5 % par an en

moyenne pour atteindre, en 1999, 39 millions de francs. Ce qui fait de Valloire la première station de Maurienne. La construction d'une télécabine 8 places, qui relie le centre du village au plateau de la Séa, répond à deux grands objectifs : d'une part, améliorer l'offre de ski pour la clientèle, de nature plutôt sportive, d'autre part, créer un nouvel espace débutants en altitude à l'arrivée de la nouvelle télécabine. Deux téléskis ont été réalisés cette année et un troisième le sera l'an prochain.

D'une longueur totale de 1 700 mètres, la télécabine du Crêt de la Brive franchit 700 mètres de dénivellation, du bas du village (1 400 m) au



Le montage d'une tête de pylône de la nouvelle télécabine.

plateau de la Séa à 2 100 mètres d'altitude. Il s'agit d'une télécabine 8 places construite par Poma, qui affichera un débit de 1 500 personnes/heure dans un premier temps pouvant passer à terme à 2 400 personnes/heure. Le garage des cabines est enterré ; la gare a été conçue dans un style architectural traditionnel et pourvue de toutes les commodités. Elle abritera un restaurant d'altitude.

Parallèlement, le plateau de la Séa a été restructuré grâce à l'installation prévue de trois téléskis, dont deux réalisés cette année. Il s'agit de remontées d'occasion qui desserviront un véritable espace débutant réservé d'environ 4 hectares. Le premier télésiège desservira une pente de 8 % en moyenne et le second, le télésiège du Pagoret pour les débutants "débrouillés", une pente de 18 %. Le troisième télésiège, retardé en raison de retard dans les travaux d'aménagements des nouvelles pistes, donnera accès à l'ensemble des remontées du plateau.

L'aménagement de ce nouvel espace permettra de désengorger le secteur débutant de la Sétaz, actuellement surfréquenté. Le Croy du Quart pourra absorber l'excès de fréquentation et proposer une offre potentielle supplémentaire.

D'ici deux ou trois ans, un télésiège débrayable permettra d'atteindre le sommet du Croy du Quart, point culminant du secteur à 2 500 mètres d'altitude avec un départ à proximité de la télécabine. Il offrira une dénivellation de 1 100 mètres

jusqu'au village. Il optimisera le fonctionnement de ce domaine d'altitude tout en renforçant les transferts de skieurs avec la station voisine de Valmeinier.

Renforcer la liaison avec Valmeinier

De son côté, la commune de Valmeinier a déposé une demande d'unité touristique nouvelle (UTN) pour améliorer sa connexion avec Valloire par la réalisation d'un nouveau télésiège et de deux nouvelles pistes.

Ce qui permettra également de renforcer la liaison entre ses deux principaux domaines skiables.


Pour sa part, le domaine de Valloire se partage en deux grands secteurs reliés : la Sétaz, orientée nord, qui dispose d'un réseau d'enneigement assurant la descente des skieurs jusqu'à la station ; la Séa, orientée sud-ouest, que la Régie a fait le choix de ne pas enneiger artificiellement et par où transitent les passages vers et en provenance de Valmeinier. Bien équipés, ces deux secteurs sont complémentaires et assurent à Valloire un ski de bonne qualité, varié, offrant à la fois la qualité de la neige versant nord et le soleil, versant sud.

"La clientèle de Valloire, explique Daniel Pommeret, directeur de la régie, est composée de seniors plutôt bons skieurs. Ce qui nous impose de soigner l'offre ski mais aussi la qualité du service dans l'ensemble des prestations touristiques." ■

Denis Boutry

AEI

Aménagement Etudes Ingénierie



INGENIERIE TOURISTIQUE - MANAGEMENT DE PROJET - MAITRISE D'OEUVRE

AEI rassemble des hommes de sensibilité et de culture alpine dotés d'une solide expérience de l'aménagement de la montagne. Cette équipe pluridisciplinaire vous propose son professionnalisme pour la réalisation de vos projets.

Urbanisme - Espaces publics - Gares de remontées mécaniques
Domaine skiable - Autorisations administratives - Hébergements

François BURLET, André CHEDAL, Jean-Pierre BRUN et Collaborateurs
BP 66 73801 Montmélian cedex 1 -> e-mail : aeimail@icor.fr
Tel 0 479 844 434 Fax 0 479 844 419